MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'air

Décision n° 3270 du 2 avril 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air

NOR : *IOCJ1204670S*

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 12606 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128678S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mai 2012:

Thiebaut, Claude Nigend : 103 720 Numéro de livret de solde : 5 173 265

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mai 2012:

Mambour, Jean-Luc Nigend : 128 337 Numéro de livret de solde : 5 279 568

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2012:

Quentin, Emmanuel Nigend : 149 948 Numéro de livret de solde : 8 007 882

Fait le 2 avril 2012.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
GUY CAZENAVE-LACROUTZ